



## COMITE DES FETES SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Compte rendu de la réunion du vendredi 13 février 2018

Présents : Loréna Tuna - Eric Chevallier - Christian Queval - Gérard Descroix – Michèle Paviot – Luc Paviot – Elisabeth Cordier – Sarah Montville – Daniel Halotel – René Cabrelli – Aline Martinot - Olivier Leblanc

---

Lorena est en cours de préparation du dossier de subvention pour cette semaine. Un travail préalable a été fait avec le bureau (Eric et René).

Lorena demande à tous les membres de l'association de lui transmettre tout document concernant le comité des fêtes, afin de rassembler en un même lieu tous les documents et de les trier et les classer comme il se doit. Le service juridique de la FNCOF doit nous répondre concernant les délais légaux de conservation de ceux-ci.

Lors de la dernière réunion, Mr Le Maire nous propose de planifier, à l'année, les dates pour lesquelles nous aurions besoin d'un chapiteau, afin qu'il puisse prévoir du personnel supplémentaire pour le montage et le démontage. De cette façon, il va pouvoir provisionner le coût supplémentaire que cela implique, puisqu'il n'a pas assez de personnel communal disponible pour nous aider. Nous l'en remercions par avance.

---

### Salon de la peinture :

Tout fonctionne bien. L'Atar nous prête les grilles

20 artistes sont déjà programmés

Les bâches pour l'estrade sont achetées.

Les invités d'honneur sont pour la sculpture, Marianne Ruston, et pour la peinture, Christophe Avril.

Un hommage sera fait à Mr Jean Pierre Aubry.

---

### Repas Cabaret :

Le dîner cabaret ayant été annulé, celui-ci est reporté à une date ultérieure cette année.

Eric vérifie les disponibilités. Soit le 6 octobre ou le 20 octobre 2018. La salle des fêtes sera réservée de façon provisoire à ces deux dates par Gérard. Repenser à la communication d'ici là.

Lorena a prévenu par mail, sur la page facebook et sur le site internet du comité, ainsi que par le retrait des affiches, les inscrits après l'assemblée générale.

### Randonnée gourmande :

La randonnée gourmande sera reconduite cette année.

Eric vérifie les disponibilités. Soit le 23 septembre ou le 30 septembre 2018.

Les ateliers d'artistes se tiennent le week end du 23 septembre cette année, fusionner les deux évènements a été un succès l'an passé.

### Les mardis de juin :

Réflexion sur l'agencement de la fête

René contacte les exposants potentiels, ainsi que ceux de l'an passé.

Un premier groupe de musique a déjà été choisi pour le 1er mardi de juin, nous devons en chercher 3 autres.

René, en charge de cette manifestation nous précise qu'il sera absent un mardi sur les 4.

Il a été convenu par l'ensemble des personnes actives et présentes à la réunion de ce jour que, les exposants boschervillais auront dorénavant la gratuité de leur emplacement pour chaque mardi. S'ils souhaitent faire un don, nous serons ravis d'apposer leur logo sur les supports médiatiques de cette manifestation (affiches, internet ...)

Pour les exposants extérieurs à la commune, une participation de 25 euros sera demandée pour l'ensemble des mardis.

Fête du village :

La fête du village aura lieu le 1<sup>er</sup> week-end de juin

Plusieurs propositions sont faites. Reste à valider les idées proposées.

Des forains viendraient pour tout le week-end, Gérard en demande la confirmation à la mairie.  
Eric prévient la mairie en avril pour demander l'ouverture d'un compteur.

Pour le samedi après-midi, une exposition de vieilles voitures ainsi qu'une soirée dansante accompagnée d'un repas  
Loréna pré-réserve un chapiteau  
Eric réfléchit sur des idées de repas  
En parallèle il faut regarder pour que l'achat des tentes se fassent avant la fête du village.  
Tous deux prospectent les voitures

Autres sujets :

René doit rembourser les chaises au Parc.

Deux autres idées ont été mises en avant : match de football familial et concours de pétanque. Afin de ne pas disperser dans tous les sens, nous conservons ces bonnes idées pour les prochaines manifestations.

## **Prochaine réunion le mardi 13 mars à 19h30**

**Seules les personnes recevant un mail de convocation à cette Réunion sont attendues. En effet, il s'agira d'une réunion de travail et non d'une assemblée générale.**